

La Ville de Caen lance le label Caen Nordic

Comme il s'y était engagé, Joël Bruneau maire de Caen, en lien avec Cécile Cotteceau maire adjointe chargée des Relations internationales et du tourisme, a décidé de la création du label Caen Nordic. L'objectif de ce label est de faire de Caen le territoire de référence* des pays nordiques et baltes (Danemark, Islande, Norvège, Suède, Finlande, Estonie, Lettonie, Lituanie).

Les axes de développement du label Caen Nordic sont :

➤ **Renforcer les liens avec les pays nordiques et baltes**

La Ville de Caen, forte de son engagement à l'International, souhaite se rapprocher des pays nordiques et baltes pour mener des projets de coopération dans le domaine culturel, économique, universitaire et touristique. Les ambassades des pays nordiques et baltes soutiennent ce projet. La Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères a souligné le caractère exemplaire du label Caen Nordic qui « participe au rayonnement de la France à l'étranger et à son ouverture au monde ».

➤ **Fédérer et valoriser les initiatives nordiques sur le territoire de Caen**

La Ville de Caen propose un **appel à initiatives Caen Nordic**. Ce dispositif doit permettre de mettre en lumière, consolider et approfondir les actions existantes, mais aussi d'impulser le développement de nouvelles initiatives nordiques. Les projets retenus pourront bénéficier du label Caen Nordic et, le cas échéant, d'un financement de la Ville de Caen.

Cet appel à initiatives couvre la période 2021-2022. La date limite pour déposer un projet est le 30 septembre 2021. Toutes les modalités de participation et le formulaire de candidature sont accessibles ici : <https://caen.fr/actualite/appel-initiatives-caen-nordic>

INFORMATIONS PRATIQUES

QUI PEUT CANDIDATER ?

Le label Caen Nordic est ouvert aux associations, acteurs culturels et touristiques, structures d'enseignement supérieur, de formation, de recherche, écoles, entreprises, acteurs privés, etc.

QUELS PROJETS SONT CONCERNÉS ?

Pour être labellisé Caen Nordic, les projets doivent répondre **explicitement** à l'objectif suivant : valoriser les **liens entre Caen et le monde nordique**.

Types de projets : conférences, séminaires, expositions, projets éducatifs, échanges internationaux, ateliers, etc.

Contact presse : Emilie Chansel
02 31 30 45 03 / e.chansel@caen.fr

QUAND ET COMMENT CANDIDATER ?

Pour la **période 2021-2022**, les dossiers doivent être déposés **avant le 30 septembre 2021**.

La labellisation se fera au fur et à mesure du dépôt des dossiers.

**Caen entretient des liens étroits avec les nordiques et les baltes. La présence nordique a débuté avec les Vikings au Xe siècle. Cette présence a entraîné la diffusion de la toponymie nordique, des noms de famille viking, ainsi que des vestiges archéologiques. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la Suède et la Finlande ont participé activement à la reconstruction en offrant des maisons en kit, des crèches, et des appuis pour la gestion d'infrastructures sur le territoire de Caen.*

Le monde de l'éducation est aussi imprégné de cette identité nordique. L'existence d'un département d'études nordiques permet à l'Université Caen Normandie d'être la seule université française à proposer l'enseignement de cinq langues nordiques.

Mais c'est bien la culture qui représente le ciment des relations entre Caen et les mondes nordiques. Créé en 1992, le festival les Boréales est la plus importante manifestation consacrée aux cultures nordiques en Europe. Organisé depuis 2018 par Normandie Livre & Lecture, le festival permet de consolider ces liens tissés avec les pays nordiques et baltes.

Plus d'information sur <https://caen.fr/europe-et-international>